



Informations collecte en porte-à-porte

À travers la collecte de fonds en porte à porte, la Croix-Rouge française assure la pérennisation de ses actions partout en France. Ces ambassadeurs se rendent au domicile des particuliers sur l'ensemble des territoires pour leur proposer de soutenir nos actions en devenant donateurs réguliers (par prélèvement automatique mensuel).

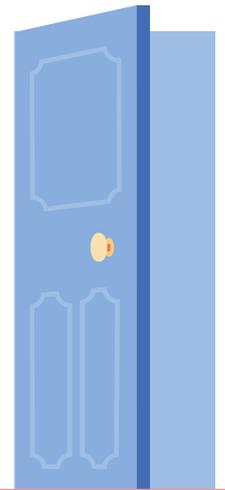
Le porte à porte, comment ça marche ?

Les ambassadeurs de la Croix-Rouge française vont à la rencontre des habitants à leur domicile pour leur présenter les missions de notre association puis leur proposent de soutenir ses actions en devenant donateur régulier par prélèvement automatique.

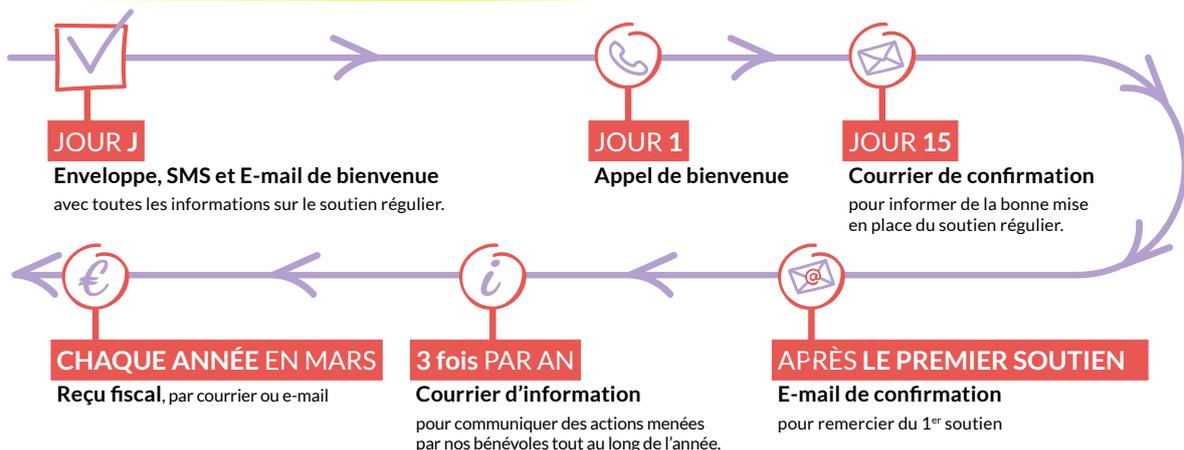
Si une personne souhaite soutenir nos actions, elle remplit un bulletin de soutien numérique par l'intermédiaire d'un téléphone portable en s'engageant par un don mensuel à partir de 15 euros par mois. Elle donne ses coordonnées bancaires (RIB/IBAN) et signe un mandat SEPA électroniquement afin que le prélèvement automatique puisse être mis en place.



Les équipes ne demandent jamais d'argent en chèque ou en espèce.
Il leur est d'ailleurs interdit d'accepter les chèques et les espèces.



Voici le parcours d'arrivée d'un nouveau donateur régulier :



La formation des ambassadeurs

Nous veillons tout particulièrement à la qualité de la formation de nos ambassadeurs. La formation se fait en continu, dispensée sur le terrain ainsi que de manière quotidienne par la responsable acquisition de la Croix-Rouge française.

La formation porte sur : l'objet social de notre association, nos actualités, nos besoins et le parcours de fidélisation du donateur.

Nous vous proposerons également régulièrement des rencontres avec vos bénévoles afin d'ajouter un volet local à leur discours.





COMMENT RECONNAÎTRE UN RECRUTEUR DE DONATEUR ?

Ils sont équipés selon la saison, d'un polo, d'une polaire ou d'une veste aux couleurs de la Croix-Rouge française.

Ces vêtements leur permettent d'être facilement identifiables, tout en se distinguant clairement des bénévoles.

Les recruteurs auront également en leur possession :

- Un badge avec leur photo signé par Charlotte Lelong, Directrice Marketing et Partenariats Stratégiques
- Une lettre explicative de notre présence signée par le Président de la Croix-Rouge française
- Une plaquette exposant les actions de la Croix-Rouge française en chiffres et en images. Cette plaquette contient également des équivalences dons permettant de matérialiser le don mensuel.



LE RÔLE SOCIAL DES AMBASSADEURS

Les ambassadeurs font de la collecte, mais leur rôle va plus loin. Il est aussi de créer du lien social avec les habitants. Nos ambassadeurs leur parlent, font connaissance avec eux et peuvent également déceler des problématiques de personnes seules pouvant avoir besoin d'une aide. En cette période difficile, ces ambassadeurs prendront ce rôle très à cœur pour représenter au mieux notre association. **Si un ambassadeur repère une personne en situation de difficulté, il l'encouragera à se rapprocher de l'unité locale Croix-Rouge la plus proche.**



L'ÉCHANGE À LA PORTE

- Les ambassadeurs ne portent plus de masque à la porte
- Les ambassadeurs ne rentrent plus chez les gens et restent sur le palier.
- Une enveloppe de bienvenue est remise en main propre à chaque nouveau donateur régulier.
- Le recrutement du nouveau donateur régulier est fait 100% sans contact via tablette et smartphone
- Horaires de présence : de 11h à 21h



L'importance des relations locales et presse

Le porte à porte est encore très récent en France. Cette pratique est méconnue par le grand public et de fausses idées peuvent vite circuler. Il est donc primordial d'éviter que de fausses rumeurs se propagent au niveau local.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons travailler ensemble pour que ces campagnes soient une réussite.

Nous savons que plus l'information circule en amont, moins il y aura de rumeurs négatives sur ces campagnes et moins vous aurez d'appels à gérer au sein de vos délégations.

L'appui de votre réseau et des médias locaux est donc crucial au bon déroulement de cette campagne en porte-à-porte.

Pour vous simplifier la vie, voici quelques astuces qui vous permettront de gagner du temps et de profiter d'un écho positif de ces campagnes en porte-à-porte.



1

PRÉVENIR L'ENSEMBLE DE VOTRE RÉSEAU LOCAL

(bénévoles et salariés Croix-Rouge présents sur votre territoire) que cette action aura lieu. Votre réseau est grand et permettra aussi de faire connaître par le bouche à oreille la raison et la véracité de ces campagnes en porte-à-porte.

2

PROFITER DE VOS RÉSEAUX SOCIAUX

pour communiquer sur cette campagne en porte-à-porte :

- sur votre page facebook Croix-Rouge
- sur les groupes Facebook locaux dont vous faites sûrement partie



3

PRÉVENIR LES AUTORITÉS LOCALES

Nous envoyons une déclaration de présence à la mairie, qui très souvent relaie notre présence en porte-à-porte via leur site internet ou via la page facebook de la ville.

N'hésitez pas par le biais de vos connaissances au sein des mairies à reparler de cette campagne afin que le relai soit systématique.

4

PRÉVENIR LES MÉDIAS LOCAUX

La presse locale est très lue et écoutée et vous avez beaucoup de choses à leur dire!

Il est donc important de capitaliser sur leur audience pour faire savoir au plus grand nombre la présence de la Croix-Rouge en porte-à-porte.

Ces articles sont une réelle opportunité pour rassurer les habitants et promouvoir l'importance des donateurs réguliers pour notre association. C'est également un moyen de faire connaître vos actions et vos besoins locaux.

Un communiqué de presse personnalisable a été rédigé pour être soumis aux journalistes et est disponible sur l'intranet.

https://intranet.croix-rouge.fr/jcms/p2_2486124/le-porte-a-porte



EN CAS DE QUESTIONS...

Il y aura toujours des personnes qui vous contacteront afin de vérifier la véracité de cette campagne. Avec cette note vous avez l'ensemble des éléments pour leur répondre.

Toutefois, n'hésitez pas à orienter vers la relation donateurs nationale (**par mail sur l'adresse donateurs@croix-rouge.fr ou par téléphone au 01 44 43 13 00**).

Si l'interlocuteur souhaite faire part d'un contact inapproprié de la part des ambassadeurs, n'hésitez pas à nous le remonter afin que nous agissions.



COMMENT SONT UTILISÉS LES FONDS COLLECTÉS ?

Les délégations territoriales reçoivent **1 000 € par semaine de présence** des recruteurs de donateurs sur leur territoire (dans la limite de 15 000 € par an). Les modalités de répartition de ces fonds sont à définir dans chaque délégation territoriale.

Les fonds collectés à travers le porte à porte permettent d'alimenter **les Fonds de développement des projets** qui permettent à chaque structure bénévole et établissement de financer ses projets. **Ce mode de collecte permet donc une juste répartition des ressources au plus proche des projets du terrain.**

